



REPUBLIQUE DE GUINEE
Travail-Justice-Solidarité

MINISTRE DE LA SANTE ET DE L'HYGIENE PUBLIQUE
UNITE D'APPUI A LA GESTION ET A LA COORDINATION DES PROGRAMMES
(UAGCP)



Conakry, le 05 février 2025

AVIS D'ATTRIBUTION DEFINITIVE DU MARCHE

L'Autorité contractante,

- Vu le Décret D/333/PRG/SGG du 17 décembre 2019 portant code des marchés publics ;
- Vu le dossier d'appel d'offres DAO N°040/2024/S/AON/FM/UAGCP « Recrutement d'une entreprise pour assurer les services de gardiennage des unités de traitement des déchets biomédicaux (sites d'incinération des déchets) et des centrales à oxygène dans les huit (8) régions sanitaires ».
- Vu la notification d'attribution provisoire du marché en date du 16 janvier 2025, en vertu de l'article 81 du Code des marchés publics ;
- Vu la notification concomitante en date du 16 janvier 2025, adressée aux soumissionnaires non-retenus conformément à l'article 81 du Code des marchés publics ;

Décide :

D'attribuer définitivement, les lots 1, 3 et 6 (A et B) du marché-cadre « *Recrutement d'une entreprise pour assurer les services de gardiennage des unités de traitement des déchets biomédicaux (sites d'incinération des déchets) et des centrales à oxygène dans les huit (8) régions sanitaires* » pour une durée d'une année renouvelable pour récurrence mensuelle par site de 6 934 173 GNF HT à l'entreprise **SPI-GN**, Kipé Centre Emetteur, Commune de Ratoma, Conakry – République de Guinée. Tel : 624 16 81 03, email : contact@spi-gn.com



Pour l'Autorité contractante,

Dr Timothée GUILAVOGUI

Le Coordonnateur de l'UAGCP